



PROJET DE DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 JUIN 2009

OBJET : BILAN ANNUEL DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ
COMMISSION : AFFAIRES SOCIALES
Du : 23 JUIN 2009
RAPPORTEUR : MARIE-CHRISTINE REPETTO

La Loi n°2005-102 du 11 février 2005 impose, dans son article 46, l'obligation pour toutes les communes de plus de 5.000 habitants, de disposer d'une commission communale pour l'accessibilité. Cette dernière a été créée par la délibération n° 79, lors de la séance du Conseil Municipal du 24 septembre 2007.

L'article L.2143-3 du Code Général des Collectivités Territoriales impose, quant à lui, la production d'un rapport annuel dressant le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti et des espaces publics, en énumérant les propositions pour améliorer la mise en accessibilité de l'existant. Quant à l'état d'accessibilité des transports, il relève de la compétence du Syndicat Intercommunal des Transports Publics (S.I.T.P.).

La Commission Communale pour l'accessibilité s'est réunie à deux reprises en 2008 (les 21 mai et 17 septembre), et les représentants des associations de personnes handicapées ont été informés de l'état d'avancement des divers dossiers concernant notamment :

- les travaux réalisés par la Ville de Cannes, afin d'améliorer l'accessibilité des bâtiments communaux, s'élèvent à 1.243.124,08 euros : voir tableau ci-joint ;
- l'état d'avancement du plan de mise en accessibilité de la Ville, conformément au calendrier suivant :

26 juin 2008 : Avis d'Appel Public à la Concurrence du Marché à Procédure Adaptée "élaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics" ;

4 août 2008 : remise des offres au nombre de 3 ;

semaine 37 : courriers aux candidats ;

18 septembre 2008 : réunion de lancement de l'étude avec Egis MOBILITE (Comité de Pilotage + Comité Technique) ;

semaine 40 : recueil des données ;

13 octobre 2008 : 2^{ème} comité technique ;

23 octobre 2008: 1^{er} groupe de travail (Urbanisme, D.G.S.T., D.S.P., S.I.T.P., C.C.A.S.) ;

17 novembre 2008 : 3^{ème} comité technique ;

21 novembre 2008: 2^{ème} groupe de travail (avec participation des associations) ;

16 décembre 2008 : 4^{ème} comité technique.

Le coût de cette action s'élève à 89.281,40 euros et représente la tranche ferme prévue pour le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.

- les aménagements de voiries réalisés en 2008 s'élèvent à 404.600 euros, soit :

l'accessibilité de la rue René Dunan à la Bocca, pour une dépense de 207.400 euros ;

l'élargissement de trottoirs, surbaissés et bandes podotactiles avenues Gallieni - Shakespeare -Reyer, pour une dépense de 187.600 euros ;

la création de 18 nouvelles places P.M.R. en 2008, portant le total à 326, pour une dépense de 9.600 euros.

La Ville de Cannes a donc réalisé une dépense de 1.737.005,48 euros en faveur des personnes handicapées ou à mobilité réduite au cours de l'année 2008.

- les bailleurs sociaux ont été sollicités pour nous fournir la liste des travaux d'amélioration de l'habitat en faveur des personnes handicapées et nous permettre de recenser les travaux d'accessibilité. Durant l'année 2008, 2 organismes ont réalisé des aménagements. Il s'agit de :

LOGIREM (111, bd National BP 204 - Marseille) pour l'opération Sainte Jeanne, avenue des Buissons Ardents à Cannes la Bocca : travaux d'aménagement extérieur, cheminements accessibles, places de stationnement adaptées pour les bâtiments E, F, G, H, J et K ;

ERILIA (72 bis, Perrin-Solliers - Marseille) pour l'opération " La Croix du Sud ", impasse des Eucalyptus à l'Aubarède : travaux dans les logements n° 30 (T3 en rez-de-jardin) contingent Ville de Cannes et n° 205 (T3 en rez-de-jardin) contingent ERILIA, remis à une association pour handicapés.

Lors des réunions de la Commission Communale pour l'accessibilité, les représentants des associations de personnes handicapées ont manifesté leur satisfaction concernant les aménagements d'handiplage. Les autres remarques, exprimées lors de la présentation du plan de mise en accessibilité de la ville, ont été répertoriées lors du comité technique du 16 décembre 2008. Les améliorations relatives aux conditions de transports ont été proposées lors des réunions organisées par le S.I.T.P..

Il est à noter une implication significative de l'ensemble des membres. Les représentants des associations de personnes handicapées sont satisfaits de l'avancement des réalisations et constatent une réelle prise en compte des problématiques liées aux différents handicaps.

Conformément à la loi, la copie de ce rapport sera transmise à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes, à Monsieur le Président du Conseil Général, au Conseil départemental consultatif des personnes handicapées et aux services concernés.

La Commission des Affaires Sociales, dans sa séance du 23 juin 2009, a été consultée.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- prendre acte du rapport annuel de la Commission Communale pour l'accessibilité de la Ville de Cannes.

Etablissements	LIEUX	N° OE RUE	ADRESSE		Date de réalisation	Estimation du Montant Total TTC des travaux	Montant estimé TTC (partie d'accessibilité)	% de la somme estimée consacré aux travaux d'accessibilité	Montant Total TTC des travaux réalisés	Montant réalisé TTC (partie d'accessibilité)	Descriptif des travaux réalisés ou à l'étude concernant l'accessibilité
GRUPE SCOLAIRE LA FRAYERE	la Bocca		Chemin de l' Ecole	SECTEUR SCOLAIRE	2008	262 172,17 €	228 089,78 €	87,00%	337 802,24 €	293 887,74 €	.Création d'une rampe pour accessibilité PMR .Création de wc accessible aux PMR .Mise en place d'un ascenseur NF EN 81-70 .Gardes corps métalliques
ECOLE PRIMAIRE DES BROUSSAILLES	Cannes	180	av de Grasse	SECTEUR SCOLAIRE	2008	530 000,00 €	434 600,00 €	82,00%	499 042,70 F	409 215,01 F	.Création d'une rampe pour accessibilité PMR .Création de wc accessible aux PMR .Mise en place d'un ascenseur NF EN 81-70
ECOLE MATERNELLE LES BROUSSAILLES	Cannes	1	av des broussailles	SECTEUR SCOLAIRE	2008	409 130,66 €	335 487,14 €	82,00%	74 347,00 €	39 493,41 €	.Création de WC accessible aux PMR .Création d'une rampe d'accès
CHAPELLE ST CASSIEN	la Bocca	263	av francis tonner	SECTEUR CULTUEL	2008				79 475,29 F	79 475,29 F	.Création d'un WC PMR
CIMETIERE ABADIE 1	la Bocca	252	av michel jourdan	SECTEUR SANITAIRES	2008	12 651,50 F	12 651,50 F	100%		12 651,50 F	WC accessible aux PMR
CIMETIERE DU GRAND JAS	Cannes		allée du cimetière	SECTEUR SANITAIRES	2008	19 303,00 F	19 303,00 F	100%		19 303,00 F	WC accessible aux PMR
FERRAGE / FORVILLE	Cannes		rue louis blanc (rue preyre)	SECTEUR SANITAIRES	2008	139030	139030	100%		96000	WC accessible aux PMR
PLACE DE L' ETANG	Cannes		av Reine Astrid	SECTEUR SANITAIRES	2008					voir AO du bouldrome	WC accessible aux PMR
AU SUD OUEST DE LA PLACE PAUL ROUBAUD	la Bocca		rue du docteur Baloux	SECTEUR SANITAIRES	2008	115 084,60 F	115 084,60 F	100%		52 011,88 F	WC accessible aux PMR
ILE SAINTE-MARGUERITE (31)	Iles			SECTEUR SANITAIRES	2008	106740,79	106740,79	100%		132 050,85 F	WC accessible aux PMR

ETABLISSEMENTS	LIEUX	N° DE RUE	ADRESSE	SECTEURS	Date de réalisation	Estimation du Montant Total TTC des travaux	Montant estimé TTC (partie accessibilité)	% de la somme estimée consacré aux travaux d'accessibilit	Montant Total TTC des travaux réalisés	Montant réalisé TTC (partie accessibilité)	Descriptif des travaux réalisés ou à l'étude concernant l'accessibilité
SALLE RAIMU	la Bocca		av de la Borde	SECTEUR CULTUREL	2008					5 000,00 F	.Création d'un WC PMR
SALLE DES MUTILES	Cannes	45	rue de mimont	SECTEUR CULTUREL	2008				1 232 969,30 F	69 248,89 F	.Appareil élévateur scène .3 WC PMR .Douche PMR .Alarme incendie signal visuel
EUROFORMAPOLE- FACULTE DES METIERS	la Bocca	56	rue de Cannes	SECTEUR GESTION DECENTRALISE	2008			100		34 786,51 F	.Création d'une rampe d'accès PMR
									Total 2008	1 243 124,08 €	